

PROagri

POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Sécurisez votre projet
de conversion avec
l'étude

PASSER EN BIO

Les + AVANTAGES

- Appuyez-vous sur l'expertise croisée de nos conseillers spécialisés en agriculture biologique et en conseil d'entreprise pour le chiffrage de votre projet ;
- Bénéficiez de références technico-économiques et outils adaptés, produits localement ;
- Profitez d'un accompagnement en partie pris en charge grâce au soutien du Conseil Régional Centre-Val de Loire.

Vous envisagez une conversion à l'agriculture biologique et cherchez à évaluer la faisabilité et la rentabilité de votre projet ?

- Avec l'étude de conversion **PASSER EN BIO** :
- Précisez votre projet ;
 - Anticipez et sécurisez les étapes de votre conversion ;
 - Chiffrez les résultats économiques sur plusieurs campagnes, dont la période d'aide à la conversion ;
 - Appuyez-vous sur les conseils techniques fournis, pour la conduite de votre système en agriculture biologique.

PASSER EN BIO

Notre solution pour sécuriser votre conversion



ÉTUDE PERSONNALISÉE

- Différents rendez-vous pour présenter votre projet, préciser le chiffrage et si besoin un rendez-vous de rendu de votre dossier;
- Au moins un rendez-vous sur votre exploitation avec un conseiller spécialisé.



ASSOLEMENT

Planifiez votre assolement pendant la phase de conversion et les premières années en bio avec votre conseiller spécialisé.



INVESTISSEMENT ET COMMERCIALISATION

- Adaptez vos investissements ;
- Identifiez les débouchés possibles ;
- Anticipez vos circuits de commercialisation.



CONDUITE DU SYSTÈME EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Des conseils et références techniques précis pour adapter vos pratiques et conduire votre système en agriculture biologique.



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

- Étudiez la rentabilité de votre projet bio: EBE, besoin en trésorerie, investissements...
- Chiffrage réalisé sur plusieurs campagnes incluant au moins les années d'aide à la conversion.



SYNTHÈSE

- Vous recevez un compte-rendu complet détaillant :
- Les étapes de la conversion ;
 - L'assolement et les débouchés ;
 - Un chiffrage du projet de conversion ;
 - Toutes les évolutions à prévoir.



Les €
TARIFS
(hors taxes)

NOUS CONTACTER

Prise en charge partielle par le Conseil Régional Centre-Val de Loire.

Les PRESTATIONS liées

- **1^{er} Conseil bio** : 2h de RDV pour poser vos premières questions sur l'AB
- **Accompagnement individuel** : progressez avec l'aide de vos conseillers spécialisés
- **Accompagnement collectif** : échangez pour progresser

Vos interlocuteurs

Contactez les conseillers
Agriculture Biologique
de votre département

Chambres d'agriculture Centre-Val de Loire
13 Avenue des Droits de l'Homme
45921 Orléans Cedex 9
Tél.: 02.38.71.91.19
mail : accueil@centre.chambagri.fr

